



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 15 décembre 2016

I. Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. DESANGLOIS – M. LEGUILLON – Mme ACHOURI – M. GRISEL – Mme BAULT – M. GRAVIGNY – M. BUTTARD – Mme LOISEAU – Mme LEMONNIER HAQUET – Mme DESANGLOIS – M. PARMENTIER – M. BULARD – Mme VANDEL – M. BIGOT – Mme BENASSI – Mme BARRIERE – M. CERNEA – M. ANSERMET-

Absents ayant donné pouvoir :

Mme MEZRAR à Mme DESANGLOIS

M. DEFROMERIE à M. GRISEL

M. DIATTA à M. LEGUILLON

Mme MARQUIS à M. GRAVIGNY

M. GONZALES à M. DESANGLOIS

M. BAULT à Mme BAULT

Mme QUOD-MAUGER à M. PARMENTIER

Mme SEMIEM à Mme ACHOURI

Mme XAVIER à M. ANSERMET

M. BOUMEDOUHA à Mme VANDEL

Mme LEPRON à Mme LEMONNIER HAQUET

II. Contrôle du quorum

III. Contrôle des délégations de vote

✓ *Mme MEZRAR donne pouvoir à Mme DESANGLOIS*

✓ *M. DEFROMERIE donne pouvoir à M. GRISEL*

✓ *M. DIATTA donne pouvoir à M. LEGUILLON*

✓ *Mme MARQUIS donne pouvoir à M. GRAVIGNY*

✓ *M. GONZALES donne pouvoir à M. DESANGLOIS*

- ✓ M. BAULT donne pouvoir à Mme BAULT
- ✓ Mme QUOD-MAUGER donne pouvoir à M. PARMENTIER
- ✓ Mme SEMIEM donne pouvoir à Mme ACHOURI
- ✓ Mme XAVIER donne pouvoir à M. ANSERMET
- ✓ M. BOUMEDOuha donne pouvoir à Mme VANDEL
- ✓ Mme LEPRON donne pouvoir à Mme LEMONNIER HAQUET

Présents : 18

Pouvoirs : 11

Absent : 0

Votants : 29

IV. Désignation du secrétaire de séance

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme BARRIERE est désignée pour remplir cette fonction.

Commande publique 1.1 marchés publics 1.1.3 Services

- 2016-12-111 Autorisation donnée à Monsieur le maire de signer l'avenant n°2 du marché n° 2014/10 portant sur l'exploitation des installations de chauffage du patrimoine communal. (annexe)

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Jean-Pierre BUTTARD, adjoint au Maire en charge du patrimoine communal, de l'éclairage public et de la voirie décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser la signature de l'avenant n°2 portant sur les modifications citées ci-dessus ;

Article 2 : D'autoriser M. Le Maire à signer tous les actes afférents à la passation de cet avenant.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2016-12-112 Tableau des effectifs

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver la suppression d'un poste de rédacteur à temps complet,

Article 2 : D'approuver la suppression d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet,

Article 3 : D'approuver la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T 4.1.8 autres

- 2016-12-113 Renouvellement attribution véhicule de fonction

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : De confirmer l'attribution d'un véhicule de fonction (mise à disposition permanente) à M. le Directeur général des services pour une période de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 2 : D'autoriser le Maire à signer l'arrêté de renouvellement d'attribution du véhicule de fonction à M. le Directeur Général des services à compter du 1^{er} janvier 2017.

Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 recrutement

- 2016-12-114 Recrutement d'un agent contractuel à la bibliothèque

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à recruter un adjoint territorial du patrimoine de 2^{ème} classe non titulaire à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017.

Article 2 : D'autoriser la rémunération sur la base de l'indice brut 340 auquel s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur pour les adjoints territoriaux du patrimoine de 2^{ème} classe.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les contrats y afférent.

Fonction publique – 4.4 autres catégories de personnel

- 2016-12-115 Indemnités du receveur municipal

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : Sollicite le concours du Receveur Municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance relatives aux dispositions d'ordre budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 pour le budget de la Commune.

Article 2 : Vu l'acceptation du receveur municipal, conformément aux dispositions réglementaires, décide l'attribution des indemnités de conseil et de budget à Madame Isabelle NELLO, receveur municipal, au taux de 100 %.

Institutions et vie politique 5.7 Intercommunalité 5.7.8 Autres

- 2016-12-116 Rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement – exercice 2015 (annexes)

Le **conseil municipal** sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, confirme avoir pris connaissance des rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2015.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.2 décisions budgétaires

- 2016-12-117 Décision modificative n°2

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'accepter l'ajustement du budget 2016 de la Commune selon le tableau annexé à la présente délibération.

Finances Locales 7.1 Décisions budgétaires 7.1.5 Autorisations de programmes et autorisations d'engagement ainsi que tous les actes liés à ces documents

- 2016-12-118 Coopération décentralisée avec Riéti (Italie) : mandat spécial pour rembourser les frais de déplacement.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : **De** décider que les frais réellement qui ont été engagés par les membres de cette délégation seront remboursés aux membres des délégations.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2016-12-119 Tarifs 2017 espace famille

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Michèle DESANGLOIS, Conseillère municipale, décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'adopter les nouveaux tarifs de l'espace famille, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Finances Locales 7.1 Décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2016-12-120 Tarifs 2017 des droits de place et divers

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Gérard LEGUILLON, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'économie du commerce et de la proximité. décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'accepter les tarifs des droits de place et divers pour 2017 comme indiqués ci-dessus.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2016-12-121 Tarifs 2017 du cimetière

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Mireille BAULT, adjointe au Maire en charge du développement durable et cadre de vie décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'adopter tarifs ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2016-12-122 Tarifs 2017 salle des fêtes

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GRAVIGNY, Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et du Développement Numérique de la ville et des écoles.

décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'adopter les nouveaux tarifs de la salle des fêtes, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2016-12-123 Tarifs 2017 des jardins familiaux

Le **conseil municipal**, Madame Mireille BAULT, Adjointe au Maire en charge du développement durable et du cadre de vie décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les conditions de mise à disposition des jardins telles qu'elles sont mentionnées dans les conventions-type.

Article 2 : d'approuver le maintien des tarifs de location des jardins et fixe le prix de location tel qu'il est proposé dans le tableau ci-dessous.

Finances Locales 7.5 subventions 7.5.2 attributions

- 2016-12-124 Versement solde de subvention 2016 à l'association en Avant saint Pierre

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Roger GRISEL, Adjoint au Maire en charge des affaires sportives et vie associative décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'attribuer le montant de ce solde de subvention à l'association En avant Saint Pierre de 1 500 euros.

Article 2 : D'habiliter Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution de ce complément.

Finances locales 7.7 Avances

- 2016-12-125 Classe de Mer 2017 Ecole Jules Verne, versement d'acomptes

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Michèle DESANGLOIS, Conseillère municipale, décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pour le séjour à Perros Guirec de l'école Jules Verne,

Article 2 : d'autoriser le versement de ces deux acomptes selon les montants et les périodes indiquées.

Finances locales 7.10 divers 7.1.2 Admissions en non-valeur

- 2016-12-126 Admissions en non valeur : voies de recouvrements épuisées.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Patrice DESANGLOIS, Maire décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver l'admission en non-valeur des titres selon la liste n°2186620533 jointe pour un montant total de 4 973 €,

Article 2 : d'autoriser l'inscription des crédits nécessaires au budget 2016 de la Commune.

Finances locales 7.10 divers 7.1.2 Admissions en non-valeur

- 2016-12-127 Admissions en non valeur pour des personnes en surendettement.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Patrice DESANGLOIS, Maire décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver l'admission en non-valeur des titres selon la liste n°2252460233 jointe pour un montant total de 294.46 €,

Article 2 : d'autoriser l'inscription des crédits nécessaires au budget 2016 de la Commune.

Autres domaine de compétences 9.1 autres domaine de compétences des communes

- 2016-12-128 Signature de la convention Ville, Métropole et APRE (association de prévention de la région Elbeuvienne)

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Louisa ACHOURI, adjointe au Maire en charge de la solidarité et du développement social décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Mr Le Maire à signer la convention tripartite entre La Métropole, l'association de prévention Elbeuvienne et la ville de Saint Pierre les Elbeuf,

Autres domaines de compétences 9.1 Autres domaines de compétence des communes 9.1.4 Jeunesse

- 2016-12-129 Mise à jour du règlement intérieur des accueils périscolaires

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Michèle DESANGLOIS, Conseillère municipale décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur de l'accueil périscolaire,

Article 2 : d'autoriser M. Le Maire à signer et mettre en application les présentes modifications.

Libertés publiques et pouvoirs de police 6.1 police municipale 6.1.7 autres

- 2016-12-130 Signature d'une convention avec le SGAMI Ouest, représenté par le Préfet de la zone de défense et de sécurité ouest

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Jean-Pierre BUTTARD, adjoint au Maire en charge du patrimoine communal, de l'éclairage public et de la voirie décide par :

Voix pour 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser M. le Maire à signer la convention, ci-jointe, avec le SGAMI Ouest, représenté par M. le Préfet de la zone de défense et de sécurité ouest.

Informations

- Vœux aux corps constitués le 12 janvier à l'Espace Culturel Philippe Torreton
- Très bon déroulement du banquet des anciens et de la distribution des colis des anciens
- Le Maire souhaite des très bonnes fêtes de fin d'année à l'assemblée

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 19H30

Le Maire



Patrice DESANGLOIS